

ÉPARGNE SALARIALE : L'INTÉRESSEMENT

UA1. LA MISE EN PLACE DE L'ACCORD D'INTÉRESSEMENT (90 MN)

- Les modifications de l'intéressement par les lois PACTE et ASAP
- Les entreprises concernées par l'accord d'intéressement
- Les bénéficiaires de l'accord
- Les modalités de mise en place
- La durée de l'accord

UA2. LA CONFORMITÉ DE L'ACCORD D'INTERESSEMENT (45 MN)

- La formule de calcul
- La période de calcul de l'intéressement
- Le délai de conclusion
- Le contenu de l'accord
- L'intéressement de projet
- La modification et la dénonciation d'un accord
- La modification de la situation juridique de l'entreprise
- L'information des salariés et le suivi de l'application de l'accord
- Les formalités de dépôt de l'accord
- Les critères de répartition de l'intéressement
- Les limites de l'intéressement
- Les modalités de versement
- Le supplément d'intéressement

UA3. MAÎTRISER LES RÈGLES FISCALES ET SOCIALES POUR LES AUDITER (45 MN)

- Statut social et fiscal des sommes versées par l'entreprise
- Statut social et fiscal des sommes versées pour le bénéficiaire

MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION

Formation proposée en distanciel tutoré

Identifiant et mot de passe, envoyés dans un délai de 48 heures à réception du bon de commande et du règlement

Accès à la plateforme de formation <http://factorielles.elmg.net> pour une période de 3 mois consécutifs (24h/24h) à partir de l'envoi des codes

MODALITÉS TECHNIQUES

Connexion internet : Mozilla Firefox ou Google Chrome

Adobe Acrobat Reader

Un système audio

TARIFS

147 € HT / 176,40 € TTC

Parcours accessible pendant 3 mois à compter de l'envoi des codes d'accès

OBJECTIFS

- Contrôler les obligations des entreprises à l'égard des salariés.
- Maîtriser les caractéristiques et incidences des accords d'intéressement.
- Connaître le cadre fiscal et social des cotisations et des prestations.

PUBLIC

Experts-comptables, collaborateurs comptables, collaborateurs service social, assureurs, chargés de clientèle, courtiers, CGP/CGPI, conseillers indépendants, avocats, notaires.

PRÉ-REQUIS

Formation destinée à un public possédant les connaissances de base dans le domaine du statut et de la rémunération du dirigeant et ayant besoin de maîtriser les caractéristiques techniques.

DURÉE

3 heures

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Un quiz de positionnement et un quiz final

Un support PDF récapitulant les points-clés

Un certificat de formation mentionnant le nombre d'heures de formation sera délivré automatiquement après la validation du module

La validation est obtenue dès 80 % de bonnes réponses au quiz final

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE MOBILISÉE

Pédagogie expositive et interrogative.

MODALITÉS D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre référent handicap est à votre disposition pour trouver des solutions adaptées à la nature de votre handicap. Veuillez nous contacter en envoyant un mail à l'adresse : handiplus@factorielles.fr